

PREFECTURE DES YVELINES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DES YVELINES

# PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES (PPRN) MOUVEMENTS DIFFÉRENTIELS DE TERRAIN LIÉS AU PHÉNOMÈNE DE RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

COMMUNE D'AUTEUIL

Approuvé par arrêté préfectoral du - 9 JUIL. 2013

- Note de présentation
- Carte des aléas
- **Carte de zonage réglementaire**
- Règlement

Pour le Préfet et par délégalation, - 9 JUIL. 2013  
Le Secrétaire Général

Philippe CASTANET

Source des données : DDT78  
Cartographie : DDT78/SEUPRN  
Fond de plan numérique : BD PARCELLAIRE©IGN

Echelle : 1 / 10 000

## LEGENDE

### ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

- Zone fortement exposée (B1)
- Zones faiblement à moyennement exposées (B2)

### ELEMENTS DE REPERAGE

- Bâti
- Infrastructures routières principales

